

La lettre aux Châtillonnais

www.gouriet.com

Une bonne rentrée

En ce mois de rentrée, je souhaite en particulier à tous les enfants châtillonnais **une excellente année scolaire et de bons résultats.**

C'est aussi la rentrée pour moi et mon équipe et vous êtes **extrêmement nombreux à nous encourager, à nous témoigner votre soutien** et à regretter que nous n'ayons pas gagné les municipales.

Des propositions pour nos concitoyens

Comme nous vous l'avions annoncé, **nous sommes et nous serons une opposition force de propositions.** C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà déposé une proposition pour **des bons d'achat pour des fruits et légumes, destinés aux plus démunis d'entre nous.** Cette proposition a été **refusée par la majorité,** comme je vous l'explique en dernière page et je vous invite à **signer la pétition en ligne www.fruitslegumes.org** qui, je l'espère, fera revenir la majorité municipale sur sa décision.

Les choses avancent

Nous sommes en revanche **satisfaits car,** apparemment, **la mairie** a fini par **nous entendre sur les horaires d'accueil du matin en école élémentaire** qui devraient passer de 7h50 à 7h30. Cela fait des années que **les parents le réclament** dans les conseils d'école, cela faisait partie de nos "150 propositions pour Châtillon" et l'un des vœux que nous avons émis à la rentrée. C'est donc une des retombées positives de notre action et nous nous en réjouissons.

Une élue au conseil général

Enfin, vous êtes nombreux à me demander **en quoi consiste mon travail d'élue** au conseil général au quotidien, je profite donc de ce numéro de rentrée pour effectuer un petit bilan.

Personnellement, comme vous m'y encouragez tous, **je continue tout à la fois mon travail de conseillère générale et le travail de terrain.** Je continuerai à faire ce chemin avec vous pour que, lors des prochaines échéances électorales, notre projet **pour Châtillon pour une ville moderne, dynamique, solidaire, conviviale et exemplaire en terme de développement durable** devienne enfin une réalité. Pour cela, il est nécessaire que beaucoup d'entre vous nous rejoignent : Il faut qu'à Châtillon l'ensemble de la gauche, les forces de progrès, les républicains et les centristes soient rassemblés, y compris avec les électeurs qui ont voté "Schosteck" et qui se sentent floués en découvrant la réalité de la politique qu'il conduit.

*Rejoignez nous, débattons et luttons ensemble
pour une autre politique à Châtillon.
Unis et déterminés, c'est possible.*

Martine GOURIET
Votre Conseillère Générale.



Permanences de Martine Gouriet

Martine Gouriet tient une permanence en mairie les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de 10 heures à 11 h 30.

Prochains rendez-vous :

- Samedi 4 octobre de 10 h à 11 h 30.
- Samedi 18 octobre de 10 h à 11 h 30.
- Samedi 15 novembre de 10 h à 11 h 30.

Nos propositions pour les écoles de Châtillon

Dans un esprit constructif, nous avons proposé à la majorité municipale quelques idées pour améliorer la vie au quotidien des enfants de Châtillon et de leurs familles. Nous espérons être entendus ! Las, dans le dernier Châtillon Informations, l'adjoint au maire chargé de l'éducation a tenté de me discréditer (un comportement primaire ou de maternelle ? Je laisse les lecteurs Châtillonnais juges). Aurions-nous touché un point sensible pour que ce monsieur se permette d'être aussi hargneux et de mauvaise foi ?

Des horaires à l'élémentaire alignés sur la maternelle :

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves demandent une harmonisation des horaires d'accueil pour les maternelles et élémentaires. Aujourd'hui, un parent (qui travaille loin) accompagne son enfant en maternelle à 7h30 mais devra attendre 7h50 pour un deuxième enfant en élémentaire. De même le soir, l'enfant d'élémentaire sort à 18 heures et celui de maternelle à 18h30. La municipalité est jusque-là restée sourde à cette demande des parents.

Pour notre part, déjà lors de la campagne municipale, nous avons proposé d'harmoniser et d'élargir ces horaires et nous avons réitéré cette proposition.

Cela n'a rien à voir avec "l'aide personnalisée aux élèves en difficulté" ou "l'accompagnement éducatif" qui a (tout le monde peut aisément le comprendre) une autre finalité ! Il est sûr que lorsqu'il n'y a pas d'anticipation, lorsqu'on traîne pour

résoudre les demandes, elles s'accumulent et tout devient plus compliqué.

Cependant, il semblerait que nous soyons partiellement entendus, puisqu'une étude est lancée par la municipalité afin d'ouvrir l'accueil élémentaire dès 7h30 le matin.

Quand l'opposition est obstinée, elle finit parfois par se faire entendre...

Animation du temps de midi, une hirondelle ne fait pas le printemps :

Certes, dans certaines écoles et de manière sporadique, quelques activités ludiques ou sportives sont organisées entre midi et deux heures. À l'école Joliot-Curie une activité "travaux manuels" est ainsi proposée pour une dizaine d'enfants, avec des fournitures qui ont du être achetées l'année dernière par l'animatrice elle-même !

Ces quelques activités organisées dans certaines écoles de Châtillon (mais pas dans toutes) ne sauraient tenir lieu d'un véritable programme d'accompagnement des enfants entre midi et deux. Monsieur le maire adjoint devrait aller de temps en temps dans les écoles de sa ville pour s'en rendre compte...

Nous demandons donc la mise en place, de manière systématique, d'activités encadrées dans chaque école de notre ville, comme cela se fait dans toutes les écoles de Sceaux et d'Issy-Les-Moulineaux. Ceci dans le cadre d'un programme pédagogique clair, encadré avec les moyens nécessaires tant en termes d'encadrement qu'en termes de fourniture de matériel.

Fourniture d'un kit écolier :

Les problèmes de pouvoir d'achat sont criants pour toutes les familles, même en maternelle, chaque enfant doit acheter un lot de fournitures dont le montant n'est pas négligeable.

Nous demandons qu'à chaque début d'année un lot complet de fournitures soit fourni pour chaque écolier, ce qui permettrait d'alléger le coût de la rentrée pour les parents.

Les familles peuvent actuellement, si elles en font la demande et selon leurs revenus, solliciter la caisse des écoles. Nous refusons pour notre part cette politique où chacun doit quémander et nous proposons qu'un lot de fournitures soit systématiquement fourni à toutes les familles, pour que l'école gratuite soit une réalité et non pas un slogan.

Des colonies de vacances :

Elles doivent être proposées, comme dans la plupart des communes voisines, afin que tous puissent partir en vacances, y compris ceux dont les parents n'ont pas la chance d'avoir des revenus conséquents ou un comité d'entreprise.

Quelques séjours sont proposés par le service jeunesse ou la Maison des Enfants, mais ne concernent qu'une infime minorité de Châtillonnais. À quand des colonies de vacances proposées à la mer ou à la montagne ?

Certes, les enfants de Châtillon peuvent aller, pour des séjours très intéressants, à Choisel, mais cela reste en région parisienne et pour une semaine. Ce n'est pas notre conception des colonies de vacances.

Vous avez la parole

Laurence, 45 ans : Martine Gouriet, dites-nous en quoi votre action est bénéfique pour Châtillon et ses habitants ?

Martine Gouriet : Je soutiens toutes les aides du département vers la ville et les associations châtillonnaises :

- Un soutien financier pour les différentes associations châtillonnaises. À titre d'exemple, l'ensemble des subventions de fonctionnement pour les associations châtillonnaises s'élève en 2008 à 96 000 euros.
- Un soutien financier en investissements pour les différents projets portés par la ville. 90 000 euros pour l'extension de Langevin-Wallon, 130 000 euros pour la maternelle Joliot-Curie, une partie de l'investissement pour la nouvelle pelouse du stade, etc.
- Implication dans les différents projets du conseil général pour le canton, les deux plus grands projets étant : le tramway dont les travaux de préparation ont commencé cet été et la réhabilitation du collège Paul Eluard, avec la construction d'un gymnase, actuellement à l'étude et prévue pour les prochaines années ; une enveloppe budgétaire de 5,5 MEuros étant déjà votée. Mais aussi un nouveau bassin d'assainissement rue Perrotin pour un montant de 4,5 MEuros et des aménagements sur les routes départementales.

J'interviens également ponctuellement pour des châtillonnais :

- Demandes de logement, de soutien dans les démarches administratives, de soutien social.
- Interventions d'urgence : des ascenseurs bloqués allée Vauban, des travaux interminables dans les toilettes du collège Georges Sand, etc.

Mon travail au quotidien de conseillère générale

Vous êtes nombreux à me demander quel est mon travail au quotidien d'élue au conseil général, je souhaite aujourd'hui effectuer un petit bilan de ce travail, tout à la fois au niveau départemental et au niveau de Châtillon, mon canton.

Je fais partie du groupe socialiste au conseil général, minoritaire puisque nous sommes 6 sur 45 conseillers. **Nous proposons des améliorations sur les projets**, tout en nous opposant à la politique globale menée par le président du conseil général et sa majorité.



Un groupe qui propose :

Voici quelques-unes des propositions, destinées à améliorer la vie des habitants des Hauts-de-Seine, que nous défendons et que nous continuerons à promouvoir :

- La construction, sur tout le territoire et pas seulement dans certaines villes, de **logements sociaux**, conçus avec les dernières **normes énergétiques** en vigueur.
- La mise en place d'un **plan "crèches"** ambitieux, alors que le département s'est désengagé fortement depuis dix ans.
- La priorité donnée aux **transports en commun** et pas à des projets pharaoniques comme la couverture de la RN13 à Neuilly qui coûterait un milliard d'euros, soit le prix de trois tramways.
- Le renforcement de la prévention spécialisée car le **nombre d'éducateurs de rue est très insuffisant**.

Spécialement pour les jeunes, nous défendons les mesures suivantes :

- Le subventionnement de la **carte Imagin'R** par le conseil général.
- Une aide pour **l'obtention du BAFA**.
- Une **aide pour le permis de conduire**.
- Un **ordinateur portable** pour les collégiens.

Un groupe qui obtient des avancées :

Lors de chaque séance publique (qui dure généralement toute une journée), **nous proposons des amendements aux projets** présentés. Cela nous permet d'obtenir des avancées, hélas beaucoup moins nombreuses que nous ne le souhaiterions.

- Juillet 2005 : **extension de l'allocation BébéDom 92** aux parents ayant recours à une assistante maternelle.
- Mars 2005 : **extension de la gratuité de la carte Améthyste** (carte de transport) aux veuves d'Anciens combattants dès l'âge de 60 ans.
- Décembre 2005 : **création d'une Maison de l'Adoption**.
- Mars 2006 : adoption de l'amendement que j'avais déposé afin d'augmenter les crédits destinés aux **aménagement des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite** (1 million d'euros au lieu des 150000 prévus !).
- Novembre 2007 : adoption du vœu pour des **aménagement de sécurité de la voirie** départementale.
- Mars 2008 : **rétablissement de la subvention à des associations** (Asti, Femmes solidaires...) et re-programmation de "Parc en sports" au budget 2009.

Nous sommes aussi très obstinés et plusieurs de nos propositions répétées au fil des ans ont fini par être adoptées. Ainsi le **soutien aux activités périscolaires des collégiens** avec la mise en place du **P@ss 92** en mars 2005 (une aide de 70 € pour les activités extrascolaires des

collégiens), la **construction de collèges à "taille humaine"** avec moins de 600 élèves.

Un groupe qui s'oppose :

Notre groupe, s'il sait proposer, s'oppose aussi parfois farouchement à des mesures qui nous semblent fondamentalement injustes ou trop coûteuses :

- La **suppression des bourses départementales aux étudiants**.
- La **suppression de "Parcs en sports"** (dispositif en direction des jeunes qui ne partent pas en vacances, dans les parcs du département).
- Les **dépenses "pharaoniques"** : fac privée Pasqua, Restaurant Le Ruban Bleu...
- La **couverture de la RN 13** à Neuilly.
- Le **doublement de la RD 7**.
- Le **financement d'un réseau** départemental à **très haut débit** pour 100 Millions d'euros, alors que des réseaux de fibre optique existent déjà.



Votre avis m'intéresse

Vous n'êtes pas d'accord, vous vous posez des questions, vous avez des suggestions à me faire...

Venez mettre des commentaires sur le blog

Temps forts

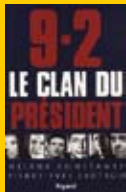
- Le mercredi 22 octobre à 19h30 : conseil municipal de Châtillon.
- Le lundi 20 octobre : commission permanente du conseil général.
- Le vendredi 24 octobre : séance publique à Nanterre au conseil général.

Brèves

Les écuries d'Augias

Le département des Hauts-de-Seine fait malheureusement très souvent la une de l'actualité avec des "affaires". Dernièrement, le président du conseil général a même parlé de "nettoyer les écuries d'Augias" du 92. Même si nous ne sommes pas, et loin de là, d'accord avec lui sur sa politique, nous le soutenons sur ce point spécifique et demandons que toute la lumière soit faite sur les affaires en question.

"9-2, le clan du président"



Une fois n'est pas coutume, un peu de publicité dans ma lettre. Voici un excellent livre (en lice pour le prix de la littérature politique "Edgar Faure").

"Les présidents de la République ont toujours eu un fief. Si Jacques Chirac a longtemps régné sur la ville de Paris,

Nicolas Sarkozy, lui, a choisi la banlieue. Mais pas n'importe laquelle : les Hauts-de-Seine, où se croisent grandes fortunes et "nouveaux riches" de la politique. Sans le 9-2, le président ne serait rien. C'est là qu'il a commencé sa carrière politique : maire de Neuilly à 28 ans, député de Neuilly-Puteaux à 34 ans, président du conseil général à 49 ans... C'est là qu'il a appris le métier avec son "parrain" corse, Charles Pasqua..."

La proposition municipale

Bons d'achat "Fruits et légumes" pour les plus démunis

Lors du conseil municipal du 30 mai, nous avons transmis un vœu au maire, pour que des bons d'achat fruits et légumes soient distribués aux Châtillonnais vivant sous le seuil de pauvreté.

En effet, d'après les données dont nous disposons, en 2005 plus de 800 adultes châtillonnais vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Alors qu'il est très important pour la santé de manger des fruits et légumes, ces mêmes fruits et légumes deviennent quasiment inabordables... C'est pourquoi nous considérons nécessaire de donner aux plus pauvres d'entre nous la possibilité de manger ces fruits et légumes, en leur donnant des bons d'achat à faire valoir chez les commerçants locaux, ce qui aurait de plus l'avantage de favoriser l'économie locale.

Nous sommes persuadés que les marges de manœuvre pour financer cette proposition existent et nous donnons des pistes de financement à la fin de notre vœu. Nous rappelons toujours et encore que Châtillon a des charges de fonctionnement (hors frais de personnel) anormalement élevées, sans pour autant qu'il n'y ait de meilleurs services qu'ailleurs. Nous pouvons donc structurellement dégager de l'argent pour le redonner aux Châtillonnais qui en ont besoin.

Pendant, le maire et les élus de la majorité ont rejeté notre proposition en indiquant qu'ils préféreraient donner de l'argent "de manière individuelle". Nous refusons cette logique car elle conduit à distribuer des aides "à la tête du client". Nous savons tous très bien qu'il y aura des personnes qui vont aller demander de l'aide et qui en auront moins besoin que certains autres qui n'oseront pas demander, car chacun a sa dignité et n'a pas forcément envie d'aller quémander dans le bureau d'un élu ou d'un travailleur social.



Une pétition en ligne : www.fruitslegumes.org

C'est pourquoi nous vous invitons à signer la pétition en ligne : www.fruitslegumes.org, ou à nous retourner le bulletin ci-dessous, pour demander à ce que cette mesure soit adoptée.

Consultez le blog, <http://www.gouriet.com>

Pétition fruits et légumes

Nom : Prénom : Téléphone :
 Adresse : E-mail :

- Je soutiens votre proposition de bons d'achat "fruits et légumes".
- Je souhaite donner mon avis (sur l'autre face du bulletin).

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet : BP 39 - 92320 Châtillon
 Vous pouvez aussi me joindre par mail : martine@gouriet.org